



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mise en œuvre de « Ma santé 2022 » - agenda rural

Question écrite n° 29000

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la mise en œuvre de « Ma santé 2022 » dans le cadre de l'agenda rural. Les premiers résultats des réformes entreprises portent leur fruit. Le nombre de maîtres de stage en zone rurale ne cesse d'augmenter (+ 17 % en un an), permettant de faciliter la priorisation des zones sous-denses dans les choix de stages pour les internes. Dans cette même optique de redonner au service public de la santé les moyens d'agir en zones rurales, le Gouvernement a annoncé la création de postes d'assistants médicaux, ainsi que quelque 400 postes de médecins généralistes salariés ou à exercice mixte ville-hôpital. De plus, spécialement dans le cadre de l'agenda rural, ont été annoncés 200 postes supplémentaires. Il souhaiterait donc connaître les modalités de mise en œuvre de ces annonces, à la fois quant au calendrier envisagé et quant aux priorités d'affectations (géographiques, démographique, etc.) qui prédomineront.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29000

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 12 juillet 2021

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3104

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)